

Le Foutah-Djalou et les chemins de fer français au Niger

Autor(en): **Hoch, Charles**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft von Bern**

Band (Jahr): **5 (1882-1883)**

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-321069>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Beilage Nr. 10.

Le Foutah-Djalon et les chemins de fer français au Niger.

Conférence donnée par M. *Charles Hoch* dans la séance du 8 février 1883.

Depuis quelques années, une noble émulation s'est emparée des sociétés savantes et de plusieurs états européens, pour les voyages de découvertes en Afrique, cette partie si longtemps délaissée de notre globe et, dit-on, si meurtrière aux Européens.

Les aventures et voyages des Barth, des Livingstone, des Stanley, des Lenz, et de tant d'autres, ont de plus en plus attiré l'attention sur cette contrée, qu'on tenait anciennement pour un immense désert, habité par des bêtes fauves et des populations aussi féroces qu'elles.

La France qui, par l'Algérie, la Tunisie et le Sénégal possède déjà un pied dans l'Afrique septentrionale et occidentale, ne tarda pas à suivre énergiquement l'exemple donné; grâce à la prudence et à l'habileté de quelques hommes éminents, parmi lesquels il nous suffira de citer le général Faidherbe, ancien gouverneur du Sénégal; elle est parvenue à nouer, avec les populations de l'Afrique centrale, des relations solides, qui lui permettront certainement un jour, de gagner le Soudan et l'Afrique centrale.

Il s'agit pour la France, d'après ce que nous dit le Dr. Bayol, l'un des envoyés du gouvernement français au Foutah-Djalon, d'occuper, par des postes-comptoirs, quelques points de la ligne qui va du Haut-Sénégal au Niger, de relier ces stations par une voie ferrée de 150 à 200 kilomètres, qui deviendrait le débouché naturel des produits du Soudan central; ces produits seraient amenés par eau jusqu'au point où le Djoli-Bah, soit le Niger, cesse d'être navigable; de là ils seraient amenés par un chemin de fer traversant le territoire du Foutah-Djalon au Sénégal, dont le cours se trouve déjà sous la domination française et qui les amènerait à St-Louis et à Dakar, le grand port du Sénégal français.

Si l'on en croyait le Dr. Lenz, on ne ferait, sur la côte de ces parages, que le commerce de la gomme, des plumes d'autruche et de l'ivoire; dans l'intérieur, il n'y aurait d'autre commerce que celui des esclaves.

Cette assertion est cependant contredite par M. Olivier de Sander-
val et par le Dr. Bayol; au dire de ce dernier, les pays compris
entre Médina, l'une des dernières stations françaises sur le Sénégal
et le Niger, n'ont, il est vrai, jusqu'à ce jour donné lieu qu'à de fai-
bles échanges commerciaux; les *Malinkés* viennent quelquefois apporter
de la poudre d'or et de l'ivoire aux comptoirs français du Haut-
Sénégal, et retournent chez eux emportant des fusils, des tissus et
des liqueurs. Les Toucouleurs (*Two-colours*), plus riches, échangent
beaucoup d'armes, des toiles dites „guinées“ et de l'ambre, contre de
l'or, de l'ivoire, des arachides (sorte de graine oléagineuse), de la
gomme et des bandes de sar. Les habitants de *Logo* et de *Natiaga*
commencent à cultiver les terres, pour vendre leurs produits aux
escales françaises. Les stations sur les rivières du sud de la Séné-
gambie font déjà un commerce très important avec un pays très
étendu, formant une sorte de confédération d'états sous le comman-
dement d'un chef politique et religieux, qui prend le titre d'*almamy*,
corruption de „el iman el mouménin“, (le prince des croyants). Ce pays
est le Foutah-Djalon. Les guerres continuelles que ses habitants,
qui appartiennent à l'islamisme, entretiennent avec les peuplades
fétichistes des *Sousos*, *Nalous*, *Landoumans*, *Dialonkès*, *Malinkès*, *Man-
dingues*, etc., modifient d'ailleurs chaque année la carte politique de
cette région.

Les Pouls, Foulbès, Fellatahs ou Peulhs, qui l'habitent, sont
d'une race bien distincte de celle des noirs du Soudan. Ils sont d'une
taille élevée et bien prise et d'un extérieur avenant. Leurs cheveux
très noirs, sont à peine laineux, coupés ras ou tressés sur les tempes.
Leur crâne est dolichocéphale, avec un front assez élevé, mais fuyant;
des sourcils très épais surmontent des yeux très beaux, dont l'iris
est d'un jaune brun foncé. Le nez est quelquefois droit, mais le plus
souvent légèrement épaté; la peau est de couleur café au lait. Les
Pouls se prétendent issus d'une race blanche venue d'un pays situé
du côté de la Mecque. Ils sont laborieux et âpres au gain comme
les Kabyles. Le Foutah-Djalon est, avec le Sénégal, la clé du Soudan.
C'est donc par des relations politiques et commerciales habilement
entretenuës que la France espère s'assurer, à l'exclusion des Anglais
et des Portugais qui possèdent déjà quelques comptoirs sur le lit-
toral de ces contrées, le monopole des échanges avec le Soudan et
les grands centres commerciaux riverains du Djoli-Bah ou Niger,
grand fleuve qui prend lui-même sa source dans les montagnes du
Foutah-Djalon.

La constitution du Foutah-Djalon est une aristocratie élisant un
chef suprême décoré du titre d'*almamy*, et qu'on choisit alternative-

ment dans les deux familles des *Alfa* et des *Saury*. Un conseil de notables discute les affaires d'intérêt général et concourt à la nomination des rois ou chefs des 13 provinces ; ces chefs sont également assistés d'un conseil de notables. Chaque village a son organisation municipale. Le climat du Foutah-Djalou est tempéré sur les hauts plateaux ; l'industrie pastorale est prospère ; le sol produit en abondance le *foigno*, sorte de graminée formant la base de la nourriture des habitants, le riz, les arachides, le sésame, le maïs, le mil, aussi bien que l'oranger, le citronnier, la papayer, le manguier, le kola et le dattier ; le tabac vient bien, les bois de construction abondent, et l'on pourrait utiliser l'accacia, le caïlcédra, le rosier, le tamarinier et le pandanus. Les gazelles, les singes peuplent les forêts, où l'on trouve aussi quelques léopards. Les abeilles fournissent un miel excellent, et la cire commence à être un article d'exportation, de même que les cuirs, le caoutchouc et le café.

L'un des membres correspondants de notre Société, M. Aimé Olivier, vicomte de Sanderval, qui a voyagé dans ces contrées en 1879, chargé d'une mission officielle du gouvernement français, a publié, sur le Foutah-Djalou, un intéressant ouvrage de plus de 400 pages, qui est comme l'avant-propos obligé de la relation de M. le Dr Bayol sur le même pays, où il vint plus tard chargé d'une mission officielle de ce même gouvernement.

Cet ouvrage, d'une lecture facile, se compose de notes prises au jour le jour et permettant au lecteur de suivre le voyageur dans tous les détails, souvent humoristiques, de sa vie et de ses aventures journalières.

Nous ne le suivrons que dans son voyage de la côte à Timbo et dans sa description de la cour et de la ville de Timbo.

M. Olivier, parti de la station portugaise de Boulam le 23 février 1879, suivit une route passant par Medina, pour arriver à Timbo le 7 avril suivant. Il avait donc parcouru une distance de 627 kilomètres en 49 jours, faisant ainsi en moyenne 13 kilomètres par jour, ce qui est beaucoup ; les chefs ou rois du pays ne se permettent jamais d'en faire plus de 16 en maximum. Le retour s'effectua par une route un peu plus au sud, qui conduisit M. Olivier à la station française de Boké, sur le Rio-Nunez, en 51 jours.

Dès le début de son voyage, Olivier se voit privé de 75 de ses porteurs, retenus par les rois du pays sur le point d'en venir aux mains les uns contre les autres. Il part donc avec 25 hommes seulement, chargé d'une pacotille de marchandises de valeur, telles que : ambre, tissus de mérinos et de soie etc.

Il apprend alors qu'Agui-Bou, roi de Labé, s'avance à la tête d'une armée de 2000 hommes pour contenir et châtier les chefs du Foréah ou Fourah, contrée du littoral récemment soumise à sa domination. En attendant l'arrivée de ce monarque, Olivier reçoit de nombreuses visites, entre autres celle de la belle Tahibou, l'une des épouses d'Agui-Bou, qui, dit-il, met une certaine ostentation à l'exhibition de ses charmes. Ses seins énormes n'ont pas moins de 40 centimètres de longueur; ils pendent jusqu'à ses genoux.

La belle reine porte, pendues à ses cheveux tressés en nattes étroites, des boules d'ambre grosses comme des œufs; sa poitrine est couverte de pièces de cinq francs; ses bras sont chargés de bracelets d'argent épais comme le pouce; elle porte aux chevilles des anneaux de gros fils d'argent tressés. Olivier lui fait gracieusement cadeau d'une pièce de mérinos blanc lamée d'argent.

Après être parvenu à conférer avec Boubour, le premier ministre d'Agui-Bou, sur la route à suivre pour gagner Timbo, Olivier envoie un cadeau de 3000 francs à Agui-Bou et à son père Alpha Dion. La contrée dans laquelle il se trouve est ravissante; il rencontre partout des bois de gardénias de 2 mètres de haut, remplis de gibier, de colombes et de perruches, ou bien d'épaisses forêts vierges, sillonnées de marigots, (on appelle marigot toute espèce de chenal, cours d'eau ou ruisseau).

Le voyage se fait dans un pays accidenté, arrosé de nombreux cours d'eau douce, entrecoupé de ravins dont la végétation sombre et gigantesque produit souvent un effet magique. Au bout de quelques jours, Olivier rejoint Agui-Bou qui le reçoit au milieu de sa cour; moyennant un bon cadeau, le roi de Labé s'engage à lui fournir des porteurs, des cases et des vivres sur tout le parcours jusqu'aux frontières de son royaume. Nouvelles visites de la reine Tahibou, puis nouvelles présentations aux notables et au roi, dont la générosité se restreint à l'envoi d'un mouton, moyennant le cadeau d'une carabine. Les nuits sont belles et fraîches; cependant vers le matin, la terre se couvre d'un brouillard qui se convertit souvent en pluie fine; le soleil reste caché jusqu'à 7 heures; ce n'est que dans le milieu de la journée que l'atmosphère devient brûlante.

Après bien des hésitations calculées, Agui-Bou remet à Olivier un laissez-passer, le recommandant à tous les chefs des districts que le voyageur doit traverser; il n'y en a pas moins de 19. Le soir, nouvelle apparition de la belle Tahibou et des autres femmes du roi, qui entrent dans la tente d'Olivier au moment où celui-ci est en train de changer de linge, comme M. Vieux-bois. C'est dans ce costume de mitron au pétrin qu'Olivier reçoit ces majestés et les en-

gage à s'asseoir. La blancheur relative de sa peau arrache, à ce cercle aristocratique, de petits cris d'étonnement et d'aimable curiosité. Après s'être tant bien que mal délivré des obsessions de ces grandes dames et de celles plus intéressées d'Agui-Bou, Olivier parvient à se mettre en route; il ne peut toutefois décider ses porteurs à marcher qu'au moyen d'une série de coups de poing bien appliqués. L'argument est tout puissant; le noir ainsi châtié cède en poussant de petits cris d'étonnement et tout le monde alors obéit. Dans les villages on reçoit, à force d'instances ou de menaces, du lait aigre mêlé de petit lait, qui circule dans de grandesalebasses où chacun boit à même, du riz cuit que l'on mange à la poignée. Généralement les chefs des villages que traverse la caravane commencent par jurer qu'ils n'ont absolument rien à donner; puis après de longs palabres, de longues discussions, ils se résignent à apporter quelques aliments, consistant généralement en riz ou mil cuit à l'eau, sans beurre ni sel, des œufs, quelquefois du mouton, des poules, du lait, du miel, ou des nèfles, le tout mesuré selon l'importance du cadeau reçu, promis ou attendu. Partout, les accacias à fleurs jaunes parfumées, qu'on met dans le couscouss, les gardénias fleuris, forment de gigantesques bouquets. L'incendie annuel des hautes herbes détruit malheureusement les taillis et les basses branches, et l'on étouffe de chaleur au milieu de bois maigres, dépouillés de leur ombre et de leur fraîcheur. Depuis Dalabaré, les cases ne sont plus en jones ou en paille comme dans le Foréah; leurs parois sont en terre; les toits en chaume épais descendant jusqu'au sol; de longues perches de bambou posées sur le chaume, de haut en bas, le maintiennent contre le vent. Dès Dalabaré on quitte la plaine; le pays présente désormais une série de mamelons de 50 à 100 mètres de hauteur et très boisés; le sentier seul qui sert de route est exposé au soleil; il suit les parties dénudées de la forêt, qu'on entretient dans cet état en incendiant régulièrement les hautes herbes et les broussailles sur une largeur de 60 mètres de chaque côté du sentier. Ainsi dégagé, celui-ci est moins favorable aux embuscades et plus commode pour les porteurs. Le terrain est formé d'un pouding ferrugineux qui se retrouve également sur la côte et dans l'archipel des Bissagots. L'air est bon et sain; les colons européens pourraient y vivre dans l'abondance; on trouve partout, même dans la saison sèche, de belles eaux courantes et salubres; les essences forestières sont nombreuses; on a le nété, dont le fruit est comestible, le téli, le tiévé dont la gomme parfumée est recherchée, le gaougui, le langué, le mempata, le malaugué à beurre, le bentenier dont on fabrique les pirogues,

le goudi ou gardénia mâle, le boisay ou gardénia femelle, le bali-gnama ou guéloqui, le barqué, etc.

Les singes abondent dans les forêts ; tout le long des chemins on entend leurs troupes aboyer ; les forêts recèlent aussi des sangliers, des loups et l'antilope oryx aux jambes fines et aux formes élégantes. En revanche, les tigres et les lions sont très rares. Dans les villages que traversent les voyageurs, les chiens aboient, les enfants pleurent, les femmes ont l'air ébahi et les hommes prennent des attitudes. C'est un peu comme dans nos campagnes.

Près de Léla, village de captifs, notre voyageur trouve l'arbre à pluie, dont les feuilles relevées pendant la nuit, recueillent la rosée qu'elles laissent retomber en pluie le matin.

Près de Tahiri, autre village de captifs auquel on arrive après avoir gravi un plateau de 500 mètres de hauteur, Olivier s'arrête à Missida Bouli, village important, puisqu'il possède un *missida* ou mosquée. A ce propos, disons que les villages secondaires portent le nom de *foulahsos* ; les villages de captifs celui de *roumdés* et les villages de pasteurs, celui d'*ourés*.

Après avoir vu les bag-bags dévorer sa ceinture de laine, son cordon de montre, son parasol, et jusqu'à ses sacs de cuir, ses courroies et son coussin de crin ; après avoir préservé la belle Dioconda des obsessions du hideux Diafoirou ; après s'être délecté à la belle chute de Djourney, dont les eaux produisent un grondement qui s'entend à 2 km de distance ; après avoir parcouru la vallée du torrent de Nata, le long d'une falaise à pic rappelant le Weissthor sur la route de Macugnaga à Zermatt, notre voyageur voit arriver le moment où il s'agit d'envoyer un messenger à Timbo, afin de prévenir l'almamy de son arrivée et lui demander un guide.

A l'occasion de la rencontre qu'il fait d'un chef de caravanes, euphémisme sous lequel on désigne les marchands d'esclaves, Olivier fait remarquer que ces négriers, braves négociants du pays, donnent le frisson avec leur fouet court à plusieurs lanières et le bruit de ferraille qui révèle, dans quelque coin de leurs nippes, la présence d'entraves toujours disponibles ; ces gens ont, pour les esclaves dont ils trafiquent, les mêmes sentiments qu'un toucheur de bœufs pour son bétail. Lorsque l'un de ces marchands est assassiné au coin d'un bois, ce qui arrive, paraît-il, quelquefois, l'assassin reprend le fouet de sa victime et impose aux esclaves des marches forcées qui lui permettent de s'éloigner au plus vite du lieu du crime. Sa célérité lui assure l'impunité ; ici, chacun peut tuer son voisin sans façon, s'il se croit le plus fort ; aussi la menace du revolver est-elle toujours, dans ces contrées, un argument décisif et sans réplique.

Plus il avance dans le pays, plus notre voyageur insiste sur ses beautés naturelles, sa salubrité parfaite et la richesse de sa végétation ; ce n'est partout que sentiers suivant de jolis vallons ; qu'orangers, bananiers, papayers, cotonniers, champs de riz, de miel, de maïs, de patates, d'arachides, etc. Des colons européens pourraient vivre dans l'abondance, moyennant un labeur de „quelques heures par an.“

C'est le paradis terrestre „après le péché“, avec de belles eaux claires et courantes, des sources ferrugineuses, des fruits exquis, des fleurs odorantes ; les ananas, le café prospèrent ; les pâturages pourraient nourrir par milliers des chevaux, des bœufs, des moutons. La saison la plus chaude dure du 15 février au 15 avril ; la température moyenne ne paraît pas dépasser 25 à 30° cent.

Quand on fait la guerre, dans ce pays idyllique, chacun amène une femme „pour son usage particulier“ ; par conséquent avec 2000 hommes, on a 2000 femmes, plus celles des chefs qui en ont des troupes, suivant le rang qu'ils occupent. Ces femmes remplacent avantageusement, paraît-il, l'intendance et le train des équipages.

Le missida de *Timbo*, si l'on en juge par les relations de M. Olivier de Sanderval et du D^r Bayol, est une localité appelée à faire bientôt parler d'elle ; la température y est supportable pour les Européens, puisque le thermomètre ne marque que 27 degrés à midi. C'est là, suivant Olivier, que la France doit s'installer ; ce paysage lui livrera le Soudan immense et tout le Niger ; parlant dans le même sens, le D^r Bayol est d'avis que le rôle de la France est tout indiqué et qu'elle doit résolument poursuivre une politique destinée à lui assurer le Soudan central. „Si l'on ne peut, ajoute-t-il, réunir l'Algérie au Sénégal par un chemin de fer, on peut du moins essayer de les rattacher l'un à l'autre en concluant des traités avec tous les peuples qui les séparent. En plaçant le Foutah-Djalon et le Bambouk (qui le touche au nord-ouest), sous le protectorat de la France, tâche dont le D^r Bayol était chargé et qu'il est parvenu à accomplir, ce dernier estime avoir grandement contribué à l'œuvre qui touche à l'avenir colonial de la France en Afrique, „car, dit-il, s'attacher ce pays, c'est fermer au gouvernement britannique les routes qui, de la Haute-Gambie et de Free-Town, conduisent au Djoli-Bah, c'est-à-dire au Niger“.

Au moment de l'arrivée de M. Olivier à Timbo, l'almamy Ibrahim-Saury régnait sur le Foutah-Djalon ; cet almamy est le même qui conclut, plus tard, avec M. Bayol, le traité plaçant ce pays sous le protectorat français.

Le palais de Saury se compose de larges cases réunies dans un enclos, où l'on pénètre par deux poternes qu'occupent des gardes.

Au milieu, une cour sablée, entourée d'une haute palissade en paille tressée, représente la salle des grandes audiences. Olivier y est admis, et passe entre deux haies de jolies esclaves, „dont les yeux brillent comme braise“. C'est là que l'almamy l'attend, assis sur une vieille peau de lion tout ratatinée. Le monarque fait apporter, en l'honneur du voyageur, une vieille chaise décrépite et boiteuse, la seule, certainement, que possède le royaume.

Après cette première entrevue, dans laquelle Olivier n'a que l'occasion de présenter le laisser-passer d'Agui-Bou, l'almamy ayant manifesté le désir de recevoir ses présents à la nuit, Olivier s'empresse de les lui envoyer. Ils consistent en un cheval tout harnaché, des armes, de l'ambre, des tissus, etc. En retour l'almamy lui accorde des sacs de riz en paille, pour lesquels chaque commissionnaire reçoit une rangée de perles.

Alors commence la longue série des visites : princes et princesses, du sang, seigneurs, notables, jusqu'au menu peuple, tout se presse dans la tente du voyageur, que chacun vient admirer d'un air un peu ébahi, et dont chacun réclame ou attend un présent : ces dames, surtout les plus vieilles, désirent vivement recevoir aussi du tabac à fumer.

Cependant, impatient d'en venir au fait, Olivier obtient enfin de l'almamy une audience dans laquelle il entame la question de la concession de chemins de fer sur le territoire du Foutah-Djalon, la cession d'une bande de terrain de 20 km. de largeur de Timbo à Missida Bouria, avec des esclaves dans chaque village pour préparer et construire la voie. Les formalités que réclame cette importante négociation exigent un temps précieux ; Olivier se voit, sous les plus futiles prétextes, retenu pendant deux mois à Timbo ; mais il profite d'ailleurs de ce séjour forcé pour reconnaître un peu le pays. Inutile, je pense, de rappeler ici les charmantes aventures auxquelles donnent lieu les relations nouées avec la belle Fatoumata, fille de l'almamy, la jolie Aminata et une foule d'autres beautés tout aussi royales que peu revêches. L'auteur, tout en observant, dans le récit de ces aventures, les limites de la bienséance, n'a pas tenu à imiter la prudence de certains voyageurs, qui semblent n'avoir rien vu, ni rien éprouvé au milieu des populations primitives qu'ils ont été appelés visiter. Sachons lui en gré, et bornons-nous à renvoyer à son livre ceux qui désirent en savoir plus long.

Olivier peut enfin partir de Timbo ; il a son cher traité en poche. N'étant plus en mesure, en raison de la saison, de pousser jusqu'au Niger, au confluent du Tankisso, pour étudier le Soudan, il

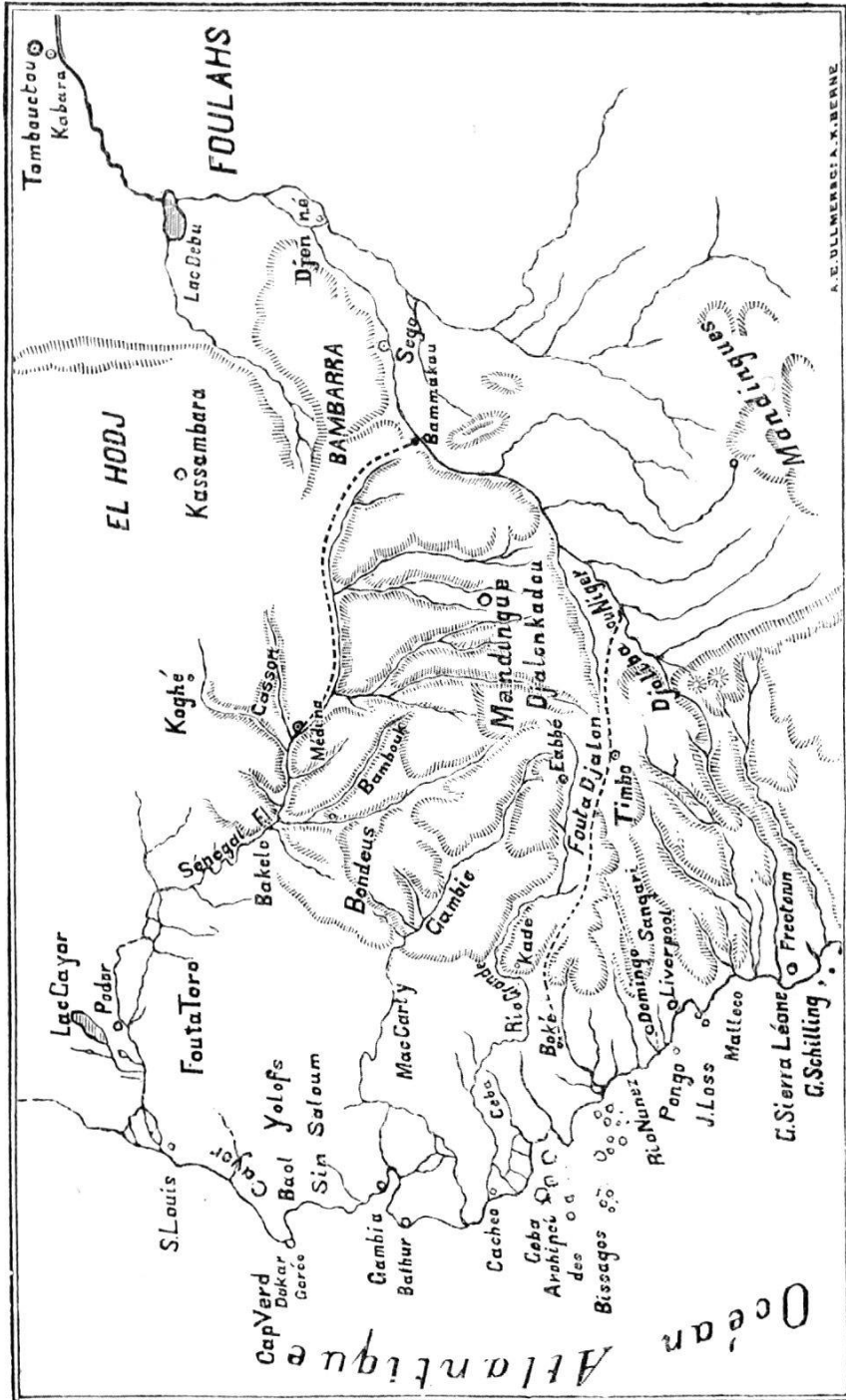
s'achemine sur Boké, station française, où il apprend que les Anglais et les Portugais font déjà des démarches pour obtenir également des concessions de chemins de fer dans le Foutah-Djalou.

Il semble résulter de renseignements ultérieurs, que le gouvernement français désirerait, pour le moment, ajourner la construction du chemin de fer par Boké, dont la concession a été obtenue par M. Olivier de Sanderval, et qu'il donne la préférence au chemin de fer de 150 km. de longueur proposé par le Dr Bayol. Comme nous l'avons dit au commencement de cet article, ce chemin de fer destiné à unir Médina, port français situé sur le fleuve Sénégal, à Bamakou, sur le Niger, suivrait les vallées peu peuplées de Ba-Khoy et de Ba-Oulé, et mettrait la France et ses comptoirs en relations directes avec les populations et villes que baigne le cours du Niger, et entre autres avec Tombouctou, cette „reine du désert“, cette „Rome africaine“, comme l'appelait le célèbre voyageur Barth. On pourrait supposer cette préférence motivée par le fait, assez vrai, que comme base d'opérations, le Sénégal et les nombreux établissements français qui s'y trouvent, est plus sûr en même temps que plus avantageux que la modeste station un peu isolée de Boké. La réussite de cette entreprise mettrait le commerce de l'Afrique centrale et septentrionale entre les mains de la France, tout en consolidant la domination de ce pays en Algérie et en Tunisie. L'œuvre est certainement difficile, elle est même périlleuse ; mais elle vaut la peine d'être tentée par une grande nation.

Puisse-t-elle profiter à la civilisation et à l'émancipation des intéressantes populations de cette partie du *grand continent mystérieux*.

NB. Nous avons appris depuis que le voyageur Caquereau est, à son tour, chargé d'une expédition destinée à pénétrer, depuis Boké, dans le Foutah-Djalou, avec Timbo pour objectif. De Timbo, l'expédition se rendra à Babbita ou Robbitta sur le Niger. Là on choisira un endroit propice pour y créer un centre colonial permanent, en communication directe avec Dinguirray, Timbo, Boké et l'Atlantique, ainsi qu'avec Bamakou, Médina et St-Louis. Babbita se trouve sur le prolongement d'une ligne droite allant de Boké à Timbo. A Babbita, l'expédition doit se diviser en trois sections ; l'une explorera le Niger au nord, et ira en canot jusqu'à Bamakou pour tendre la main à MM. le colonel Borgnis-Desbordes et le Dr. Bayol, qui construisent en ce moment un fort sur le Niger ; elle remontera ce fleuve jusqu'au confluent du Tankisso, en traversant le Bouré et se rendra ensuite à Timbo. L'autre section rebrousse chemin par Dinguirray jusqu'à Timbo ; enfin la dernière section remontera le Niger au sud jusqu'à Solimana pour revenir à Timbo par Farabarra. Au retour sur la France, l'expédition se divisera de nouveau en trois parties. La première suivra la même route qu'à l'aller ; la seconde suivra le Rio-Pungo au sud, et la troisième descendra le Rio-Cacheo au nord, par Labé. Ce fractionnement procurera l'avantage d'explorer une plus grande étendue de terrain et de permettre les études nécessaires pour l'établissement d'une voie ferrée sur celle des trois lignes qui présentera le moins de difficultés.

Cette expédition n'a, jusqu'à présent, pas encore terminé sa mission ; le gouvernement français a donc naturellement dû ajourner toute décision jusqu'au moment où il sera nanti des rapports de ses explorateurs.



Esquisse du cours du Sénégal et du Haut-Niger, ainsi que des contrées adjacentes et des chemins de fer projetés par le gouvernement français.